

Résumé :

Face à la plainte des responsables, y compris les institutions françaises impliquées, sur la dégradation du français dans le système éducatif malgache et ailleurs, ce travail propose d'appliquer le principe d'empirisme de HJELMSLEV dans l'acquisition d'une langue. C'est-à-dire que la théorie doit être la plus simple possible, sans contradiction et exhaustive. Ainsi, avec les armes de la grammaire générative et de la pragmatique, nous présentons ici une grammaire qui ne laisse rien dans l'ombre, en même temps analytique et très économique en termes d'apprentissage.

Mots clés : empirisme, forme, substance, nom et pronom, expansion, mode des verbes.

Summary: Facing the lament of officials, including the French institutions involved, on the degradation of the French in the Malagasy educational system and elsewhere, this work proposes to apply the principle of HJELMSLEV empiricism in the acquisition of a language. That is, the theory must be as simple as possible, without contradiction and exhaustive. Thus, with the weapons of generative grammar and pragmatics, we present here a grammar that leaves nothing in the shadows, at the same time analytical and very economical in terms of learning.

Key words: empiricism, form, substance, name and pronoun, expansion, mode of verbs.

1. PRÉAMBULE

Le principe qui guide ce travail est l'application de la théorie en grammaire générative qui se résume à la notion de créativité linguistique (CHOMSKY, 1964b, p. 59) qui relève de la compétence linguistique qui considère une grammaire explicite comme :

Un mécanisme fini, capable d'engendrer un ensemble infini de phrases grammaticales, et de leur associer automatiquement à une description structurale. (RUWET, 1970 [1967], pp. 55-56)

Ce qui veut dire très exactement que nous souscrivons au principe d'empirisme défini de la sorte par HJELMSLEV :

La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction l'emporte sur celle de description exhaustive, et l'exigence de description exhaustive l'emporte sur celle de simplicité. (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 19)

Parler de mécanisme fini implique l'exhaustivité qui soulève un problème majeur en science linguistique. Nous savons que la langue a pour référence le monde, une référence autorisée par le sens, mais le problème est qu'une linguistique qui tente d'étudier le sens

référentiel coïnciderait avec le savoir universel. Concrètement, lorsque j'en ai fait le reproche à un collègue de classe de langue qu'il ne s'agit pas de connaître la tour Eiffel (en tant que référence mondaine), il m'a rétorqué « Mais quand alors les étudiants auront l'occasion de la connaître ? ».

Cette anecdote est très symptomatique de la problématique qui se pose dans les sciences linguistiques, et *a fortiori*, dans l'acquisition du français comme langue allogène et non étrangère. Il s'ensuit un pessimisme généralisé qui consiste à se dire puisque l'on ne peut pas tout apprendre, il faut choisir, dès lors, on contrevient au principe d'empirisme sur le point de l'exhaustivité. En outre, cela fait s'installer dans la conscience des apprenants un sentiment de tâche infinie alimenté par un terrorisme linguistique. Le terroriste est l'enseignant lui-même qui scande à longueur d'année « vous verrez cela plus tard ».

Si en plus, il faut ajouter que le désir des apprenants de maîtriser le français dans le contexte de Madagascar les pousse à consulter des livres de grammaire, ils sont rebutés par une architecture de règles contredites par des exceptions allègrement encouragées par la fausse maxime qui s'énonce de la sorte « C'est l'exception qui confirme la règle ». Ce qui constitue un flagrant défaut du principe d'empirisme sur le point de la non-contradiction qui prime sur tout.

Le traitement du problème de l'exhaustivité ne vaut guère mieux dans la littérature scientifique. Il consiste à une pratique de renoncement. Pour choisir l'immanence, on fait l'impasse sur la transcendance, ou bien pour choisir la forme, on fait l'impasse sur le sens. Pour notre part ; dans ce travail dont le but est l'acquisition du français langue allogène par réduction du coût suivant le principe d'empirisme, il s'agit d'admettre sans réserve l'affirmation de SAUSSURE qui dit que la langue est une forme et non une substance (SAUSSURE, 1982, p. 157) en considérant que le sens est transcendant à la forme de la même manière que Dieu est inaccessible mais constitue une transcendance dans la forme des prières. Autrement dit, nous souscrivons à l'exhaustivité par application radicale du renoncement selon la formulation suivante :

Le sens devient chaque fois substance d'une forme nouvelle et n'a d'autre existence possible que d'être substance d'une forme quelconque.
(HJELMSLEV, 1968-1971, p. 70)

L'évidence de cette radicalisation de l'immanence pour atteindre la transcendance se comprend mieux s'il est accepté que dans la langue il n'y a que des différences (SAUSSURE, 1982, p. 166). Le sens n'est donc saisissable que dans les différences de forme qui varie d'une langue à l'autre. Une différence parfaitement illustrée par Zambinella, d'après une nouvelle de Balzac, aux formes si féminines que l'artiste peintre Sarrasine en était follement amoureux alors que la personne n'est qu'un castrat. (BALZAC, 2005). Le fait que le sens est transcendant à la forme est exprimé comme suit par Robert LAFONT :

De l'objet, la nomination ne nous dit rien que ce qu'il est pratique d'en dire. La logosphère est un spectacle de réalité que l'homme a « monté » au cours de son histoire, pour les services qu'il en attendait. L'homme n'atteint ainsi jamais

le sens des choses- la formule est en elle-même privée de sens – mais le sens qu'il donne aux choses et qui accompagne, facilite son action sur les choses. (LAFONT, 1978, p. 18)

De ce qui précède, nous proposons donc la simplicité comme étant la prédictibilité des formes attendues dans le processus par une notation unique dans le système, ce qui implique immédiatement le principe de la non-contradiction. Ensuite, pour satisfaire à l'exhaustivité, voici le plan du travail.

Tout d'abord, une approche rigoureuse du système pronominal pour une intelligibilité des formes de reprise dans les discours.

Ensuite, une approche complète des expansions du nom qui met en paradigme, l'adjectif, l'adnominal et les relatives comme variantes de la même fonction aux propriétés récursives.

Enfin, faire sentir avec les modes du verbe que la notion de phrase indépendante n'est qu'une décision heuristique car ce qui détermine les modes est une attitude du sujet de l'énonciation – qui peut être différent du sujet de l'énoncé – contenu dans la phrase principale.

2. LE SYSTÈME PRONOMINAL

S'il faut entendre par système une totalité en fonctionnement nous allons commencer par une visualisation de ce système à l'aide d'un tableau synoptique dont l'avantage est de permettre de tout voir d'un seul coup d'œil.

Il s'agit également de rompre avec la méthode inductive de la grammaire implicite pour la raison suivante au profit de la méthode déductive :

« Comme son nom l'indique, les connaissances implicites sont des connaissances dont l'individu n'a pas conscience, elles sont non verbalisables et donnent lieu à un sentiment puissant d'intuition, puisque l'apprenant n'est pas conscient de son savoir alors même qu'il fait preuve d'une capacité à l'utiliser. (Gasparini, 2004). » (FISCHER & NADEAU, 2011, p. 3)

Figure 1 : Tableau synoptique du système pronominal français

		Axe de la communication (2)		
Sujet / Destinateur		—————> Objet <—————		Objet second / destinataire
Il(s) /Elle(s)		Défini Le, La, Les	Indéfini En + V+ Nbre	Lui, Lui, Leur
		↑ Axe du désir(1)		
GP Allatif (à)				GP Délatif (de)
Objet Prép. / Locatif		<————— Sujet —————>		Objet Prép. / Locatif
Inanimé	Animé			Inanimé
y	à lui, à eux à elle, à elles	Axe du pouvoir (3)		en
				de lui, d'eux d'elle, d'elles

Ce que nous appelons ici *axe du désir* est une structure qui relie un sujet grammatical à un *objet direct* qui accepte la variation défini ou indéfini. Nous ferons l'économie de l'analyse du sujet.

2.1. L'OBJET DÉFINI

Tout objet défini, selon le genre et le nombre est repris par le pronom *le*, ou *la*, ou *les* et se trouve en position préverbale par une règle appelée « placement de clitique ».

1. *Je prends cette pomme = je la prends (*je prends la)*
2. *Je prends son crayon = je le prends*
3. *Je prends les roses = je les prends*

Il nous incombe maintenant de rendre compte du défini, sans tomber dans une circularité. Au niveau conceptuel, le défini désigne des objets dont on a une connaissance antérieure que cette connaissance soit interne à la langue ou qu'elle découle d'une expérience externe à la langue. Le défini extrait un ou plusieurs éléments au sein d'un ensemble homogène défini par NIETZSCHE comme suit :

« Comment se forment en effet les mots et les concepts qu'ils contiennent ?
 « Tout concept – dit Nietzsche – naît de la comparaison de choses qui ne sont pas équivalentes. S'il est certain qu'une feuille n'est jamais parfaitement égale à une autre, il est tout aussi certain que le concept de feuille se forme si on laisse tomber arbitrairement ces différences individuelles, en oubliant l'élément discriminant » (1873, p. 181) » (DI CESARE, 1986, p. 98)

Les expériences externes relèvent de notre savoir encyclopédique qui nous apprend que dans une ville, par exemple, il y a nécessairement une église. Elles nous autorisent à dire :

4. *Je vais à l'église [je vais à *une église]*

Du point de vue de la forme, il n'y a que trois catégories de déterminant défini : les articles définis, les adjectifs possessifs et les adjectifs démonstratifs.

Cette dernière catégorie en tant que relaie du geste déictique dans le langage nous permet de comprendre que le défini partage avec le geste de la monstration l'identification du référent par un mouvement de transcendance. Il suffit d'ajouter que le défini peut être exigé par catalyse par un adnominal ou une relative. Ou, ce qui revient au même, le défini peut annoncer un adnominal ou une relative

5. *Le chapeau de l'enfant*

6. *L'homme que je regarde est un penseur.*

Enfin, il faut aussi tenir compte du défini générique qui fait passer la référence virtuelle à la référence actuelle sans aucune modification. Autrement dit, il s'agit d'une application de la règle lexicale. Il faut entendre par référence virtuelle le fait que le sens d'un signe linguistique détermine la réalité qu'il peut désigner sans accomplir cette désignation, comme les signes dans un dictionnaire, par exemple. C'est le cas de :

7. *L'homme est un animal pensant*

Dans (7), il ne s'agit pas d'un homme particulier mais de tous les hommes possibles

2.2. L'OBJET INDÉFINI

Un nom indéfini implique que la priorité est accordée au concept sans pour autant effacer la référence. Autrement dit, l'indéfini signifie que le locuteur est capable de distinguer un ou plusieurs objets de la totalité hétérogène du monde référentiel. C'est-à-dire qu'il sait à quelle classe appartient l'objet. Avec les indéfinis, c'est la dimension cognitive qui est mise en avant tandis que dans le défini, c'est la dimension référentielle. Voici les catégories de l'indéfini, elles sont au nombre de sept :

1. Les articles indéfinis (un, une, des)
2. Les adjectifs numéraux (un, deux, trois, etc.)
3. Les adjectifs déterminatifs (aucun, certains, plusieurs, quelques)
4. Les adverbes de quantité (un peu de, beaucoup de, (le) plus de, (le) moins de, (au)tant de, davantage de, combien de)
5. Les expressions de mesure précise (un litre de, un kilo de, un mètre de, ...)
6. Les expressions de mesure imprécise (une tasse de, une miette de, un morceau de, une goutte de, ...)
7. Les articles partitifs (incompatibles au nombre, donc n'acceptent pas la marque du pluriel pour le nom ainsi déterminé)

La syntaxe traite les déterminants indéfinis comme un nom de nombre sur la base de l'analogie entre l'article indéfini « un » avec l'adjectif numéral « un ». La pronominalisation des indéfinis est de la forme « en + verbe + nom de nombre ». La justification de ce « en » provient de ce qu'en structure profonde, les indéfinis contiennent un « de » sous-jacent :

Déterminant indéfini + de + le + N

La séquence *de – le* est obligatoirement effacée si le nom de nombre est spécifié (MILNER, 1978, p. 30)

On obtient alors les formes de surface voulues :

Un + N, Deux + N à partir de *un + de + le + N* et *deux + de + le + N* comme le souligne les exemples suivants

8. *Je mange une pomme = j'en mange une*
9. *Je mange trois pommes = j'en mange trois*

Il est aussi remarquable que le nombre indéterminé dans le partitif « du » et l'indéfini pluriel « des » est traité par la syntaxe sous la forme phonétique \emptyset , dès lors on a :

\emptyset + **de + les** pour l'indéfini pluriel et \emptyset + **de + le** pour le partitif. C'est ce que soulignent les exemples suivants :

10. *Je mange des poissons = j'en mange \emptyset*
11. *Je mange du pain = j'en mange \emptyset*

Pour atteindre la complétude, il suffit de dire que les adjectifs déterminatifs se comportent comme des véritables nombres :

12. *Je n'ai aucun livre = je n'en ai aucun*
13. *J'ai certains livres = j'en ai certains*
14. *Il a plusieurs livres = il en a plusieurs*
15. *Il a quelques soucis = il en a quelques-uns*

Et qu'en outre, les déterminants de quantité vague comportant un « de » en surface s'insèrent dans la structure syntaxique de l'adnominal qui connaît l'anaphore par « en » :

16. *La porte de l'église est fermée = la porte en est fermée.*

On obtient alors la structure de surface observée avec cette particularité que le déterminant de quantité vague est un nom de nombre :

17. *J'ai beaucoup de pommes = j'en ai beaucoup*
18. *J'ai un litre de vin = j'en ai un litre*
19. *J'ai un morceau de saucisse = j'en ai un morceau*

Faisons remarquer pour terminer ce chapitre que les déterminants de quantité sont indifférents au caractère comptable ou non comptable du nom subséquent. Cependant, il faut noter que depuis Port-Royal et Dumarsais :

(...) la combinaison de la préposition de suivi des articles du ou des, est soumise à réduction et l'article est effacé. (MILNER, 1978, pp. 66-67)

Si l'article est *du*, le nom ne porte pas la marque du pluriel, mais si l'article est *des* le nom subséquent porte la marque du pluriel :

20. *J'ai acheté un kilo de + du sucre = j'ai acheté un kilo de sucre*

21. *J'ai acheté un kilo de +des pommes = j'ai acheté un kilo de pommes*

2.3. RÉSUMÉ

Pour résumer donnons des exemples récapitulatifs :

Figure 2 : Tableau récapitulatif

Phrase normale	Objet pronominalisé
Je mange une pomme	J'en mange une
Je mange deux pommes	J'en mange deux
Je mange trois pommes	J'en mange trois
Je mange des pommes	J'en mange ∅
Je bois de la limonade	J'en bois ∅
J'achète du pain	J'en achète ∅
Je mange beaucoup de viande	J'en mange beaucoup
Je fais un peu de la gymnastique	J'en fais un peu
J'achète un litre de vin	J'en achète un litre
Je vois de belles fleurs	J'en vois de belles
On voit des idées de toutes les couleurs	On en voit de toutes les couleurs

2.4. L'OBJET SECOND

Il intéresse les phrases qui comportent trois GN : le Sujet, l'objet et l'objet second qui est défini comme **complément d'attribution** ou interprété comme **bénéficiaire** par la grammaire traditionnelle. Des problèmes divers attachés à cette terminologie ont fait adopter le terme **d'objet second** qui s'inscrit dans la structure actancielle développée par TESNIÈRE (1982[1959]) à la place du destinataire. En effet dans un schéma de communication, on peut penser qu'un objet passe d'un destinataire vers un destinataire.

Quand la classe de l'objet est clairement définie, il peut venir à manquer dans la phrase sans qu'il y ait lieu de modifier l'interprétation syntaxique de l'objet second. C'est le cas de l'objet des verbes comme téléphoner. Alors, on a :

22. *Je téléphone Ø à Rasoà = je lui téléphone*

L'objet second se pronominalise par les pronoms de forme forte placés devant le verbe. Observons-les dans les exemples suivants :

23. *Rakoto écrit une lettre à Rasoà ⇒ Il lui en écrit une*

24. *Ève dit la vérité à Adam ⇒ Ève la lui dit*

25. *Je parle de la linguistique aux étudiants ⇒ j'en leur parle*

Cependant, il faut noter que la justification de cette forme forte est d'empêcher l'amphibologie qui risque de s'installer si l'on pronominalise l'objet second comme un simple défini, car il comporte nécessairement la préposition « à » :

26. *J'apprends le français à l'étudiant = je le lui apprend (et non *Je le le apprend)*

2.5. L'OBJET INDIRECT

Les prépositions les plus fréquentes sont « à » et « de ». On parle d'ALLATIF pour le premier cas et de DÉLATIF pour le second cas selon la terminologie de TESNIÈRE (1982[1959]) adoptée depuis. La distinction à faire ici est le caractère animé ou inanimé de l'objet.

Il faut entendre par **allatif** un groupe nominal en position post verbale introduit par la préposition **à**, il peut être de la sorte un objet indirect ou un locatif :

Je pense à mon travail

Je vais à la poste

2.5.1. L'ALLATIF INANIMÉ

L'allatif inanimé un GN précédé de la préposition **à** et qui désigne quelque chose de non humain. Si l'allatif est inanimé, le pronom est préverbal et prend la forme de « Y » :

27. *Je pense à mon devoir ⇒ j'y pense*

28. *Je vais à l'église ⇒ j'y vais*

Il faut faire remarquer que la préposition **à** n'est pas la seule source du pronom **y**, d'autres prépositions le peuvent aussi à condition qu'elles indiquent un point d'arrivée, ou un but. Le GN traité de la sorte appartient également à la catégorie de l'« allatif-locatif ».

29. *Je grimpe sur l'arbre ⇒ j'y grimpe*

30. *Je plonge dans l'eau ⇒ j'y plonge*

2.5.2. L'ALLATIF ANIMÉ

L'allatif animé est un objet indirect ou un locatif introduit par la préposition « à » mais qui comporte le sème « humain ». Le point le plus important est qu'il se pronominalise par des pronoms de formes fortes ou pronoms disjoints (à lui, à elle, à eux, à elles, à moi, à toi, à nous, à vous) qui sont laissés derrière le verbe avec la préposition. C'est-à-dire à la même place que le GN non pronominalisé :

31. *Je pense à mes parents ⇒ je pense à eux*

32. *Je m'intéresse à cette personne ⇒ je m'intéresse à elle*

33. *Je vais chez l'informaticienne ⇒ je vais chez elle*

2.5.3. DÉLATIF

Si le délatif est inanimé, le pronom est « en », sinon toutes les remarques sur l'allatif valent ici également, ce qui nous permet de passer immédiatement aux exemples ; toutefois la différence essentielle est que le délatif indique une provenance, un point d'origine :

34. *Je reviens du marché ⇒ j'en reviens*

35. *Je reviens de chez Rasoa ⇒ je reviens de chez elle*

2.6. ÊTRE ET AVOIR

Ces deux verbes en tant qu'auxiliaires impliquent une forme pronominale.

Quand le sujet est différent de l'objet, on utilise avoir ; même si le verbe en emploi absolu (absence de l'objet) :

36. *J'ai mangé la pomme.*

37. *J'ai bu*

Dès lors si l'objet est pronominalisé, le participe passé s'accorde du fait que l'objet est placé à gauche du verbe selon une règle instituée par Marot :

38. *La pomme, je l'ai mangée.*

En revanche, quand le sujet est identique à l'objet, au présent, le pronom réfléchi est exigé et l'auxiliaire est « être » :

39. *Le soleil lève le soleil = le soleil se lève ; le soleil s'est levé*

40. *J'ai levé mon chapeau VS je me suis levé (je lève moi)*

La passivation n'est pas nécessairement une interversion des positions sujet et objet, mais aussi le fait du pronom « se » avec intervention de l'auxiliaire « être ».

41. *Nous vendons bien les pommes VS Les pommes se vendent bien*

Dans ce cas il y a bien accord du participe passé :

42. *Les pommes se sont bien vendues*

43. *Jasmine se prépare = Jasmine prépare Jasmine*

44. *Jasmine s'est préparée = Jasmine a préparé Jasmine*

Mais cet accord est bloqué si le « se » provient d'un objet précédé d'une préposition que l'on appelle « datif » :

45. *Jasmine s'est préparé une pomme = Jasmine a préparé une pomme à Jasmine*

3. CONCLUSION

L'assimilation consiste à écrire des phrases sur les trois axes du tableau synoptique et en proposer la pronominalisation.

4. L'EXPANSION DU GROUPE NOMINAL

4.1. L'ADNOMINAL

Nous savons que l'adjectif est un élément qui ajoute une qualité simple au complexe de qualités du nom. Mais il arrive que l'adjectif peut faire défaut dans la langue ou du point de vue grammaticale, dès lors on peut recourir à l'adnominal qui est un nom qui s'ajoute à un autre nom par le biais d'une préposition, le plus souvent « de » et quelquefois « à » ou « en » :

1. *Un chemin de fer*
2. *Une scie à bois*
3. *Une table en bois de rose*

4.1.1. CARACTÈRE RÉCURSIF DES EXPANSIONS

La récursivité est une possibilité de reprendre l'enchâssement d'un élément autant de fois que l'on veut :

4. *Le chemin de fer des pays pauvres des régions du Sud du Sahara est à l'abandon.*

Nous voyons par cet exemple que c'est le groupe nominal le plus à gauche qui détermine l'accord.

4.1.2. CARACTÈRE DÉFINI OU INDÉFINI DE L'ADNOMINAL

Si la référence de l'adnominal est connue, la préposition « de » est suivi d'un déterminant défini :

5. *La tête de mon amie*
6. *Le discours du président du collège de la faculté des lettres et des sciences humaines*

En revanche, si la référence de l'adnominal cède le pas au profit du concept, il est indéfini et se présente sans déterminant affiché :

7. *Tous les chefs de mention et de service sont priés de venir*

Notons que l'infinitif est traité par la syntaxe comme un nom

8. *La salle à manger*

4.2. LA RELATIVE

Il faut remarquer que la relative est un adjectif phrastique comme en témoigne la réduction toujours possible quand la subordonnée a pour verbe la copule « être » :

9. *J'aime les femmes qui sont callipyges*
10. *J'aime les femmes callipyges*

La classification traditionnelle des pronoms relatifs est une aberration. Plus juste est de classer les pronoms relatifs en fonction de leur structure syntaxique. À ce titre, il n'y a que deux classes : les relatifs non prépositionnels et les relatifs prépositionnels

4.2.1. LES RELATIFS NON PRÉPOSITIONNELS

Ils sont au nombre de deux, le pronom relatif sujet et le pronom relatif objet direct. Il n'est pas inutile de rappeler que la transformation relative est de nature cyclique. C'est-à-dire qu'elle se passe de la droite vers la gauche comme toute transformation d'enchâssement.

4.2.1.1. LE PRONOM RELATIF SUJET

Figure en cet endroit « qui » :

11. *Je regarde l'homme. L'homme danse = Je regarde l'homme qui danse*

4.2.1.2. LE PRONOM RELATIF OBJET DIRECT

Y apparaît « que ». Rappelons pour mémoire que le pronom relatif se met toujours en tête de phrase, c'est-à-dire à gauche du verbe par la règle du placement de clitique :

12. *Les feuilles tremblent. Je regarde les feuilles = Les feuilles que je regarde tremblent*

Ce placement de clitique entraîne une règle spéciale qui consiste à faire l'accord du participe passé pour un objet placé avant le verbe :

13. *Les fleurs que j'ai cueillies sont des violettes*

4.2.2. LES RELATIFS PRÉPOSITIONNELS

Si la préposition est « de », le pronom relatif est « dont » autrement, on a affaire aux pronoms relatifs composés dont la formule est **Préposition + article défini + quel**. Évidemment, l'item « quel » s'accorde en genre et nombre avec l'article.

4.2.2.1. DONT

La première source de « dont » est l'objet indirect en « de » ; la deuxième source est un adnominal :

14. *La leçon est simple. Je parle de cette leçon = La leçon dont je parle est simple*

15. *Je regarde la voiture. La couleur de cette voiture est rouge = Je regarde la voiture dont la couleur est rouge*

16. *Le vin est tremblant dans le verre. J'ai besoin de ce vin = Le vin dont j'ai besoin est tremblant dans le verre*

Il existe un emploi sans verbe de **dont** avec le sens de « **parmi lesquels** » :

17. *Je vois des enfants dont Bob qui joue aux billes.*

Il s'agit là en réalité d'une ellipse du verbe ayant le sens d'appartenance au groupe sur la base de l'exemple suivant :

18. *Je vois des enfants. Bob fait partie de ces enfants*

19. *Je vois des enfants dont Bob fait partie*

20. *Je vois des enfants dont Bob*

C'est cette économie du groupe verbale qui fait dire à Grevisse l'aporie suivante :

Dont au sens de « parmi lesquels » peut introduire une relative averbale.
(GREVISSE, 1997 [1993] , p. 1058)

Par ailleurs les exemples de relative donnés dans cet ouvrage sont propres à tromper un locuteur non natif parce qu'ils font l'économie du groupe verbal de la première phrase dans laquelle s'insère la subordonnée relative, comme celui-ci qu'il attribue à GIDE :

Le prétendant dont m'avait parlé Juliette. (Gide, *Porte étr.* IV) (GREVISSE, 1997 [1993] , p. 1056)

Alors que pour l'intelligibilité de l'information, le verbe que régit le sujet « prétendant » doit être affiché, pour respecter le principe d'exhaustivité, sinon la théorie ne peut pas être apprise :

21. *Le prétendant dont m'avait parlé Juliette viendra demain*

4.2.2.2. LES RELATIFS COMPOSÉS.

Ils peuvent entrer en concurrence avec « où » ou avec « quoi », preuve que ces derniers sont des relatifs prépositionnels en dépit de leur apparence simple.

22. *Le pays où je vis est mal gouverné = Le pays dans lequel je vis est mal gouverné*

23. *La chose à quoi je pense est secrète = La chose à laquelle je pense est secrète*

Un groupe prépositionnel à l'intérieur d'un autre groupe ne peut pas être extrait de sa position à cause du principe d'A/A :

24. *L'homme est sérieux. J'ai habité dans la maison de cet homme*

25. *L'homme dans la maison de qui j'ai habité est sérieux*

En outre cet exemple nous apprend que « dont » est bloqué quand le nom désigne un être humain :

26. *L'homme est un frère. J'ai bénéficié de la bonté de cet homme = L'homme de qui j'ai bénéficié de la bonté est un frère*

27. *La maison est en ruine. Je me souviens de bons moments dans cette maison = La maison dans laquelle je me souviens de bons moments est en ruine.*

Notons enfin que la relative en tant qu'expansion du groupe nominal a la propriété réursive :

28. Le poisson que je prépare que j'ai pêché en haute mer où les vagues sont immenses est une belle prise

Nous pouvons donc conclure que dès que le groupe nominal est précédé d'une préposition autre que "de", le pronom relatif se décline sous la forme *prép. + art. défini + quel* :

29. Le sabre est solide. J'ai joué avec ce sabre= le sabre avec lequel j'ai joué est solide

5. LES MODES DU VERBE

Le mode indicatif prend sa source du protolangage par lequel l'index sert à la désignation et, l'évidence première fait que l'on ne peut pas désigner un objet absent du champ sensitif avec l'index. L'indicatif a pour mission de transférer cette catégorie de la réalité dans le langage. Autrement dit, il est l'expression de la catégorie du réel.

Par opposition, le subjonctif se présente sous la forme d'un « ainsi mais pas encore » pour reprendre ici la formule de HEIDEGGER pour caractériser le *Dasein* :

Cet être-sous-la-main de l'inutilisable n'est pas encore purement et simplement privé de tout être-à-portée-de-la-main, l'outil *ainsi* sous-la-main n'est pas encore une chose qui surviendrait seulement quelque part.
(HEIDEGGER, 1927, p. 73)

En revanche l'infinitif est provoqué par l'absence du sujet, soit par effacement, soit par pot-position.

Le point commun entre les trois est qu'ils sont le propre d'une subordonnée enchâssée dans une principale par le moyen d'une conjonction de subordination. La subordonnée conjonctive est un complément phrastique du verbe de la principale comme le montre les exemples suivants :

1. *Je veux une chose*

En remplaçant une chose qui est un groupe nominal postiche par une autre proposition, on obtient une subordonnée conjonctive :

2. *Je veux que la terre soit triangulaire*

5.1. LE MODE INDICATIF

Quand le verbe de la principale présente la subordonnée comme appartenant à la catégorie du réel, le verbe de cette subordonnée est au mode indicatif. Les paradigmes du verbe de la principale sont « dire » et « savoir » :

3. *Je sais que la terre est ronde*

4. *J'affirme que la terre est ronde*

5. *Il est connu que la terre est ronde*

L'indicatif se maintient même si l'affirmation est fausse :

6. *Je sais que la terre est plate*

7. *Je pense que le soleil est un animal*

8. *Je crois que la République est pillée*

9. *Il est évident que la terre ne tourne pas*

10. *Tout le monde comprend que la terre ne bouge pas*

5.2. LE MODE SUBJONCTIF

Quand le verbe de la principale présente la subordonnée comme une catégorie du possible ou comme une catégorie du désir, son verbe est au mode subjonctif parce que le possible est ce qui n'est pas encore advenu, et qui se présente sous la forme d'un « ainsi mais pas encore » :

11. *Je veux que la terre soit triangulaire*
12. *Je souhaite que vous ayez un bon jour*

Il faut souligner ici que le subjonctif porte la trace mythico-religieuse du langage. En effet, l'accomplissement de ce qui est souhaité ou désiré ne dépend pas de notre parole, mais ce souhait est prononcé afin que les divinités l'entendent et décide de le réaliser ou non, selon leurs desseins. Dès lors le sens étymologique du terme « subjonctif », *être sous la dépendance de...* ne peut signifier que la subordination de nos désirs à la volonté divine, comme le souligne cette prière emblématique de Jésus dans le Gethsémani :

« Père, si cette coupe ne peut passer sans que je la boive, que ta volonté sois faite. » (De l'Évangile selon saint Matthieu : 26, 36-46)

5.3. LE MODE INFINITIF

Nous avons vu avec les relatives que des verbes peuvent se suivre sans que le second se mette à l'infinitif parce que chaque verbe a son sujet :

13. *La leçon que j'explique est simple*

Nous en concluons que l'infinitif est provoqué par l'absence du sujet contrôlant le verbe. C'est pour cette raison que dans les dictionnaires les verbes sont à l'infinitif par ce qu'ils n'ont pas de sujet affiché.

5.3.1. INFINITIF 1

Si les sujets de la principale et de la subordonnée ont la même référence, le deuxième sujet s'efface en même temps que la conjonction, et du coup le verbe se met à l'infinitif :

14. **Je veux que je devienne un mouton = Je veux devenir un mouton*
15. **Je sais que je suis fort = je sais être fort*

5.3.2. INFINITIF 2

Quand l'objet second de la principale a la même référence que le sujet de la subordonnée ; ce dernier sujet s'efface en même temps que la conjonction « que » est convertie en préposition « de » par préservation de la structure prépositionnelle de l'objet second ; le verbe paradigmatique de cette structure est le verbe « dire » :

16. *Je dis une chose à Raso. Que Raso révise la leçon*

17. *Je dis de réviser la leçon à Raso*

18. *Je dis à Raso de réviser la leçon*

5.4. INFINITIF 3

Tout verbe qui se trouve dans la subordonnée de « faire » entraîne la postposition du sujet de ce verbe et du coup il se met à l'infinitif :

19. *Je fais une chose. Que les oiseaux dansent*

20. **Je fais que les oiseaux dansent*

21. *Je fais danser les oiseaux*

Cette règle est stricte pour « faire », c'est pour cette raison que les linguistes appellent cette règle **Faire/infinitif**, désormais F/I.

Elle vaut également pour certains verbes comme « laisser », « voir », « entendre », « regarder », « emmener », mais tout en maintenant l'infinitif des verbes subordonnés à eux, ils acceptent indifféremment la postposition du sujet ou le placement à gauche du verbe. Mais la liste n'est pas fermée, car il s'agit justement de cas de créativité qui a pour conséquence de modifier la règle :

22. *Je laisse jouer les enfants, je laisse les enfants jouer*

23. *Je vois danser les enfants, je vois les enfants danser*

24. *J'entends crier les enfants, j'entends les enfants crier*

25. *Je regarde danser les enfants, je regarde les enfants danser*

26. *J'emmène jouer les enfants, j'emmène les enfants jouer*

Il faut noter également que si le verbe de la subordonnée de la règle F/I régit un GN non prépositionnel, le sujet postposé exige la présence de la préposition à. C'est la règle **Faire Infinitif Insertion de À** :

27. *Je fais chanter l'hymne à l'étudiant VS Je fais chanter l'étudiant*

28. *Je fais entrer la première à la voiture VS Je fais entrer la voiture dans le garage*

Notons par ailleurs que l'infinitif est la forme nominale du verbe et qu'à ce titre il peut occuper toutes les positions nominales : sujet, objet, adnominal, complément d'adjectif :

29. *Étudier est nécessaire (sujet)*

30. *J'aime enseigner (objet)*

31. *J'ai envie de boire (adnominal)*

32. *Je suis content de vous connaître (complément d'adjectif)*

6. CONCLUSION

Ce travail efface deux points importants de la grammaire, à savoir l'idée selon laquelle quand deux verbes suivent le second se met à l'infinitif. Il n'y a pas aussi raison que c'est la préposition qui provoque l'infinitif. Ce dernier est en position d'adnominal (J'ai envie d'une pomme et j'ai envie de dormir). D'autre part, il a mis en évidence que le pronom « en » peut

intervenir en l'absence de toute préposition « de » en surface. La théorie ici adoptée est le principe d'empirisme. Viendront peut-être demain une théorie plus forte qui justifie la remarque de BALZAC : l'ineptie de vouloir conclure.

Travaux cités

BALZAC, H. (2005). *Sarrasine*. Paris: Editions du Boucher.

CHOMSKY, N. (1964b). *Current Issues in Linguistic Theory*. La Haye: Mouton.

DI CESARE, D. (1986, Juillet). "Langage, oubli et vérité dans la philosophie de Nietzsche". *Histoire, épistémologie, langage*, pp. 91 - 106.

FISCHER, C., & NADEAU, M. (2011). Les connaissances implicites et explicites en grammaire: Quelle importance pour l'enseignement? Quelles conséquences? *Bellaterra journal of teaching & learning Language & Litterature*, 1-31.

GREVISSE, M. (1997 [1993]). *Le bon usage*. Paris: Ducolot.

HEIDEGGER, M. (1927). *Etre et Temps*. Fribourg.

HJELMSLEV, L. (1968-1971). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris: éditions de Minuit.

LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.

MILNER, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*. Paris: Seuil.

RUWET, N. (1970 [1967]). *Introduction à la grammaire générative*. Paris: Plon.

SAUSSURE, F. d. (1982). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.

TESNIÈRE, L. ([1959] 1982). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE	1
2. LE SYSTÈME PRONOMINAL	3
2.1. L'OBJET DÉFINI	4
2.2. L'OBJET INDÉFINI	5
2.3. RÉSUMÉ	7
3. L'OBJET SECOND	8
4. L'OBJET INDIRECT	8
4.1. L'ALLATIF INANIMÉ	8
4.2. L'ALLATIF ANIMÉ	9
4.3. DÉLATIF	9
4.4. ÊTRE ET AVOIR	9
5. CONCLUSION	10
6. L'EXPANSION DU GROUPE NOMINAL	11
6.1. L'ADNOMINAL	11
6.1.1. CARACTÈRE RÉCURSIF DES EXPANSIONS	11
6.1.2. CARACTÈRE DÉFINI OU INDÉFINI DE L'ADNOMINAL	11
6.2. LA RELATIVE	11
6.2.1. LES RELATIFS NON PRÉPOSITIONNELS	12
6.2.1.1. LE PRONOM RELATIF SUJET	12
6.2.1.2. LE PRONOM RELATIF OBJET DIRECT	12
6.2.2. LES RELATIFS PRÉPOSITIONNELS	12
6.2.2.1. DONT	12
6.2.2.2. LES RELATIFS COMPOSÉS	13
7. LES MODES DU VERBE	15
7.1. LE MODE INDICATIF	15
7.2. LE MODE SUBJONCTIF	16
7.3. LE MODE INFINITIF	16
7.3.1. INFINITIF 1	16
7.3.2. INFINITIF 2	16
7.4. INFINITIF 3	17
8. CONCLUSION	17
Travaux cités	18